



Assemblée générale

Distr. limitée
22 février 2024
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

New York, 20-28 février 2024

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Gloria Dakwak (Nigéria)

IV. *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*

1. Le Comité spécial a fait référence au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* lors de l'échange de vues général qu'il a tenu à ses 308^e et 309^e séances, le 20 février, et à la 2^e séance du Groupe de travail plénier, le 22 février.

2. Lors de l'échange de vues général et dans le cadre du Groupe de travail plénier, les délégations se sont félicitées du travail que le Secrétariat continuait de faire pour mettre à jour les deux répertoires et résorber le retard pris dans l'établissement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. Elles ont rappelé que ces deux publications étaient des sources d'analyses utiles à l'application et à l'interprétation des Articles de la Charte. Plusieurs délégations ont noté avec préoccupation que le retard pris dans la rédaction du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, notamment du volume III, n'avait pas été entièrement rattrapé et demandé au Secrétaire général de prendre des mesures pour y remédier à titre prioritaire. Le Secrétariat a reçu des félicitations pour avoir diffusé les deux publications sous forme électronique et pour y avoir donné accès sur les sites Web respectifs. La nécessité de publier les deux répertoires dans toutes les langues officielles a été signalée.

3. À la 2^e séance du Groupe de travail plénier, les représentants du Secrétariat ont fait un exposé sur l'état d'avancement de l'établissement des deux répertoires.

4. Au sujet de l'état d'avancement du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, comme suite au dernier rapport en date du Secrétaire général portant sur les deux répertoires (A/78/296), les représentants du Secrétariat ont signalé que les travaux continuaient de bien progresser, le but étant que les suppléments n^{os} 25 et 26, qui portaient respectivement sur les années 2022 et 2023, soient achevés parallèlement. Plus précisément, ils ont expliqué que la version préliminaire du Supplément n^o 25 était terminée et avait été mise en ligne en novembre 2023, seulement un mois plus tard que prévu. Ils ont signalé également que l'établissement



du Supplément n° 26 avait bien avancé et que la version préliminaire de cette édition devrait être mise en ligne durant le deuxième trimestre de l'année, au fur et à mesure que chaque partie aurait été établie, l'objectif étant que l'intégrale de la publication soit mise en ligne en octobre 2024 au plus tard. Ils ont expliqué que les travaux préparatoires du Supplément n° 27, couvrant l'année 2024, avaient commencé.

5. Sur le plan de l'innovation et de l'utilisation des technologies comme moyen de présenter les informations disponibles sur le Conseil de sécurité, il a été signalé que le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte de la Division des affaires du Conseil de sécurité continuait à gérer et à tenir à jour 11 outils d'information en ligne distincts. Au début de l'année 2024, la dernière édition annuelle de l'*Aperçu de la pratique du Conseil de sécurité*, qui portait sur l'année 2023, a été diffusée. Par ailleurs, le bulletin d'information mensuel intitulé « Le Conseil de sécurité en revue » a continué d'être publié.

6. Il a également été signalé qu'en juin 2023, le manuel interactif sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité avait été lancé avec le soutien de la Mission permanente du Japon. Il s'agissait là d'une nouvelle version en ligne du manuel sur papier publié à l'origine par le Japon en 2006 (également connu sous le nom de « Livre vert »). L'attention a été appelée sur le fait que la nouvelle version en ligne comportait un moteur de recherche et un index grâce auxquels cela prendrait beaucoup moins de temps de consulter les sources pertinentes et de se familiariser avec les procédures et les pratiques du Conseil qui évolue rapidement.

7. Des remerciements avaient été adressés aux États Membres qui avaient accru leur soutien en versant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*. Les ressources provenant du fonds d'affectation spéciale avaient permis d'engager du personnel temporaire pour aider aux recherches et à la rédaction de la publication, ainsi que de mettre à profit le savoir-faire de spécialistes de l'édition et de l'informatique pour gagner en efficacité lors de la préparation du *Répertoire*. Il a été souligné que le fonds d'affectation spéciale avait joué un rôle déterminant s'agissant de rattraper un retard de plusieurs décennies dans la publication du *Répertoire*, ce qui avait permis de faciliter l'accès à la riche pratique historique et contemporaine du Conseil. Les généreuses contributions faites en 2023 n'étaient pas passées inaperçues. Cela étant, le niveau et l'imprévisibilité globale du financement continuaient de susciter des inquiétudes.

8. Il a en outre été rappelé que l'appel à contributions au fonds d'affectation spéciale pour 2024 avait été lancé, les objectifs étant les suivants : respecter le calendrier annuel fixé pour la publication des Suppléments n°s 26 et 27 du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et éviter les retards ; optimiser la collecte de données pour faciliter la diffusion aux États Membres de l'information en temps réel sur ce qui se passe au Conseil ; élargir la portée des ensembles de données existants, comme le tableau de bord des missions, pour garantir la cohérence de l'information présentée.

9. En ce qui concerne l'état d'avancement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, un exposé a été présenté sur les principaux progrès accomplis depuis la publication du dernier rapport portant sur les deux répertoires.

10. Tout d'abord, au sujet des nouvelles études en préparation, il a été signalé, en ce qui concerne la demande faite au Secrétaire général de prendre des mesures pour remédier à titre prioritaire au retard pris dans la rédaction du volume III du *Répertoire* (résolution 78/111 de l'Assemblée générale, par. 17), que deux études relatives à ce volume étaient en préparation à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, sur les Articles 24 et 25 de la Charte [pour le Supplément n° 12 (2016-2020)]. Il a été signalé

également que la faculté était en train d'effectuer les travaux de recherche et de rédaction pour cinq études supplémentaires sur les Articles 10 et 18 destinées au volume II des Suppléments n° 11(2010-2015) et n° 12 et sur l'Article 20 destinées au volume II du Supplément n° 11, ainsi que pour une étude sur l'Article 94 destinée au volume VI du Supplément n° 12, ce qui portait le nombre total d'études en préparation à huit.

11. Il a également été signalé qu'une étude portant sur la seconde partie de l'alinéa *a* du paragraphe 1 de l'Article 13 destinée au volume II du Supplément n° 12 avait été revue par le département auteur (plusieurs divisions du Bureau des affaires juridiques) et qu'une étude portant sur les Articles 104 et 105 destinée au volume VI du Supplément n° 11 était en train d'être revue par le département auteur (le Bureau des affaires juridiques).

12. Deuxièmement, pour ce qui est de la participation des établissements universitaires aux travaux de recherche et de rédaction des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, des remerciements ont été adressés à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour l'aide qu'elle continuait d'apporter.

13. Par ailleurs, l'attention des délégations a été appelée sur le fait que les États Membres avaient été invités à verser des contributions au fonds d'affectation spéciale pour la résorption de l'arriéré de travail relatif au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. Il a été précisé que le solde disponible au 31 décembre 2023 était de 87 303 dollars.

14. Les délégations ont été de nouveau invitées à engager les établissements universitaires de leur pays ou de leur région à participer à l'élaboration des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, étant donné l'importance de la diversité géographique à cet égard.

15. À la suite des exposés présentés par les représentants du Secrétariat, plusieurs délégations ont pris note des efforts qui étaient faits pour mettre à jour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et ont demandé de nouveau au Secrétaire général de prendre des mesures pour remédier à titre prioritaire au problème du retard pris dans la publication du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.
